



Règlement du concours de poésie

« *Temps des poètes* »



Article 1

Du 13 au 29 mars 2021, la Collectivité Territoriale de Guyane contribuera à célébrer « Le Temps des Poètes » notamment en mettant à l'honneur le poète, écrivain René MARAN.

Dans ce cadre le Pôle Culture, Patrimoines et Identités et la Direction du Livre et de la Lecture, lancent la quatrième édition du concours de poésie, ouvert du vendredi 29 janvier au dimanche 14 mars 2021, aux candidats résidant en Guyane.

Les participants seront répartis en deux catégories :

- a) Concours jeunes (de 15 à 25 ans)
- b) Concours adultes (à partir de 26 ans)

Les thématiques sont :

- 1. « **Le Désir** » : thème national 2021 du « Printemps des Poètes »
- 2. « **Écrire à la façon de René MARAN** »

En vous inspirant de ses œuvres, écrivez un poème en vers libres (maximum 30 vers).

Sanglots

Je l'ai connue, un jour de mai.
Et, de tout mon coeur renfermé,
Je me suis surpris à l'aimer.

Elle adorait cueillir aux branches,
Pour en fleurir ses souples hanches,
Toutes les fleurs roses ou blanches.

Lorsque nous nous sentions bien las,
Elle tressait des entrelacs,
De glycines et de lilas.
Sur les mailles de ses violettes
Ses mains, agiles et fluettes,
Savaient placer les violettes.

Lorsque je voulais m'en aller,
Elle prenait, pour me parler,
Un air câlin et désolé.

Comme je ne suis pas farouche
Et qu'un seul pleur versé me touche
Mes deux lèvres cherchaient sa bouche.

(...)

In : "La Maison du bonheur. - Paris : Editions du Beffroi, 1909"

Pays chauds

On trouve, dans chaque lycée,
Racinés parmi des Latins,
De ces enfants dont la pensée
Evoque de grands ciels lointains.

Adorés de leurs camarades,
Ils voudraient bien pouvoir les fuir,
Pour revoir, splendides, les rades
Où leurs beaux rêves vont mourir.

Ils s'exilent du petit monde
D'écoliers railleurs et rieurs
Qui n'auront pas leurs voix profondes
Ni leurs regards intérieurs.

Et parfois, quand le crépuscule
Indistinct et religieux
Eveille on ne sait quel scrupule
Au plus secret de leurs grands yeux,

Regardant leurs mains amaigries,
Puis le devoir qu'il faut fuir,
Ils se livrent aux songeries
Qui les font vivre en souvenir.

In : "Le Livre du souvenir : poèmes : 1909-1957. - Paris : Présence africaine, 1958"

René Maran

Connu comme auteur du roman « Batouala », Prix Goncourt 1921, René Maran est aussi né poète. Amoureux des Lettres, homme d'une extrême sensibilité, désintéressé et sans concessions, il est également épris de justice.

Sa culture classique indéniable se traduit dans sa poésie aux accents lyriques dans laquelle s'exprime aussi sa vie intérieure » ... Je ne comprends la poésie que comme une musique de chambre. Elle est en même une manière de s'examiner la conscience... »

Son esthétique poétique relève davantage des élans du cœur et se situe loin de son combat contre l'injustice commise à l'égard de son prochain.

Sa poésie révèle son être intime tandis que ses romans dénoncent le système colonial. Léon Gontran Damas la résume en ces termes « Sa pensée grave, sérieuse, toujours nette et franche, est soutenue de vers savamment, habilement construits à la parnassienne. Souvent froide, sa poésie n'en est pas moins d'une grande noblesse d'âme ».

Œuvre poétique

- La Maison du bonheur, Le Beffroi, 1909 ;
- La Vie intérieure, Le Beffroi, 1912 ;
- Le Visage calme, Le Monde Nouveau, 1922
- Les Belles images, Delmas, 1935 ;
- Le livre du souvenir (1909-1957), Présence Africaine, 1958

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos bibliothèques pour la consultation des œuvres :

<https://bibliothèques.ctguyane.fr> ; www.manioc.org ; <https://opac.martinique.univ-ag.fr/uPortal>

Article 2

Le texte présenté devra être inédit, en langue française et ne pas plagier une œuvre existante. Il devra comporter un titre; être dactylographié au simple recto (Times New Roman – interligne 1,5 – police 12); trois mille signes maximum espaces compris; au format PDF.

Article 3

Les textes seront accompagnés d'une feuille séparée portant le titre de la production; les coordonnées du candidat : adresse électronique et postale; numéro de téléphone; copie de la pièce d'identité.

Le tout sera adressé exclusivement par mail en pièce jointe à l'adresse suivante poetesenherbe@ctguyane.fr, le dimanche 14 mars 2021 au plus tard, à minuit.

La Collectivité Territoriale de la Guyane s'engage à respecter les droits moraux des auteurs.

Chaque candidat cède à la Collectivité Territoriale de Guyane les droits patrimoniaux de son poème pour un délai de 5 ans maximum en vue de sa reproduction sous format papier ou numérique si besoin.

Article 4

Les textes seront soumis à un jury composé d'écrivains, d'universitaires, d'étudiants.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer le prix au cas où aucun texte ne lui en semblerait digne.

Les œuvres seront jugées sur le respect des thèmes et leur qualité littéraire.

Quatre (4) prix seront attribués :

Catégorie jeunes :

- Le Désir prix d'une valeur de 500 €
- Écrire à la façon de **René MARAN** prix d'une valeur de 500 €

Catégorie adultes :

- Le Désir prix d'une valeur de 500 €
- Écrire à la façon de **René MARAN** prix d'une valeur de 500 €

Lors de la remise des prix, les poèmes sélectionnés pourront être interprétés, faire l'objet d'une exposition, de publication ou d'enregistrement.

Article 5

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement. Aucun texte non conforme ne sera retenu. La proclamation des résultats aura lieu le vendredi 26 mars 2021 à seize heures à la Maison des cultures et des mémoires de Guyane, 85 rue avenue Jean-Marie Michotte 97354 Rémire-Montjoly.